Commission Départementale des Jeunes du 17 décembre 2015

Maison des Sports

Début de la CDJ à 20.00

Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Michel KERISIT : responsable de la Commission Sportive
- Olivier GROSDOIGT : éducateur sportif départemental.
- Serge SAUVAGE : représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES
- Thierry MARQUIS : représentant club FEJ de BRECE
- Romain GAUTHIER : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Anthony BRETON : représentant club FEJ de l'OC CESSON

Membres excusés :

- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Jacques LABRUE : représentant club FEJ de THORIGNE-FOUILLARD
- Kenny RENAUX : Conseiller Technique National
- Jean-Philippe SPEGAGNE : membre de la CDJ
- Pascal BOYER : membre de la CDJ
- Cédric ROINSON : représentant club FEJ de VITRE

Eric DUCOS, responsable de la CDJ, souhaite la bienvenue aux membres de la CDJ. Un tour de table est effectué pour que chacun se présente aux nouveaux venus.

1. Approbation du compte-rendu de la CDJ du 11 juin 2015.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Compte-Rendu de la CRJ

Eric résume les points essentiels qui ont été abordés lors de cette CRJ et qui ont aboutis à une proposition de modifications de règlements qui sera soumis à approbation lors du prochain Comité Directeur de Ligue au mois de janvier.

Dans un premier temps, ces modifications concernent la nouvelle formule du Trophée BURGIARD. Certaines de ces propositions émanaient de demande provenant de la CDJ du 35 du mois de juin. Elles ont été pour la plupart acceptée. D'autres venaient de divers commentaires relevés à chaud le jour de la compétition. En voici les principales lignes :

- Changement du jour de la compétition à savoir le Samedi au lieu du Dimanche. Cette modification sera effective pour cette saison puisque le club recevant a pu obtenir la disponibilité de la salle le Samedi.
- Suppression de l'obligation de mettre un poussin dans l'équipe benjamins.
- Autorisation de participation aux benjamins jouant au CFI N1 et/ou aux championnats de France Benjamins, à condition qu'ils intègrent le niveau Minimes ou Cadets.
- Possibilité de poser 2 temps morts lors d'une rencontre.

D'autres points ont été abordés, mais qui concernaient plus le déroulement de la compétition, notamment la lisibilité de l'affichage du score de la rencontre.

L'autre compétition sur laquelle la CRJ a discuté, concernait les Interclubs Régionaux. La CDJ d'Ille-et-Vilaine avait décidé il y a quelques années d'autoriser les ententes de clubs dans les catégories féminines ou poussins au niveau départemental afin d'espérer avoir un peu plus d'équipes. Cependant, ces équipes n'étaient pas autorisées jusqu'alors à participer à la phase régionale. A la

demande de la CDJ d'Ille-et-Vilaine, la proposition de participation des ententes au niveau régional a été acceptée. Par ailleurs, une autre proposition a également été votée dans la même optique de permettre à plus de filles de participer : la mixité sera également autorisée au niveau régional. Eric estime qu'on devrait se limiter à une seule règle au niveau départemental. En effet, autoriser la mixité aura pour conséquence que les clubs iront vers la simplicité et ne chercheront donc pas à créer des ententes de club.

Après une discussion animée autour de la notion de règlementation plus ou moins stricte (discussion notamment sur le règlement du Critérium Fédéral qui semble trop strict d'après Anthony, qui souhaiterait qu'on puisse changer de règlement à la carte selon le nombre de joueurs inscrits dans une catégorie), une majorité de personnes présentes souhaiterait tout de même mettre cette mixité en place. Eric propose alors de faire le point en fin de saison, suite à l'édition de cette année et d'intégrer éventuellement cette option au règlement si on voit que la notion d'entente ne permet pas d'augmenter le nombre d'équipes féminines.

Pour terminer sur les points de la CRJ, Eric résume une analyse faite pendant cette réunion relative au système compétitif de manière générale. Ce qu'il ressort de cette analyse sont les points suivants :

- Les compétitions qui fonctionnent le mieux sont celles où il n'y a pas de contraintes de participation (comme le Circuit des Jeunes par exemple…)
- Il y a de manière générale trop de compétitions avec des formules bien trop différentes. Et lorsqu'une compétition est présente par hasard sur plusieurs départements, son règlement est très spécifique à chacun d'entre eux. Cela manque d'uniformité. Il serait souhaitable qu'un échange entre CDJ ait lieu afin que chacune bénéficie de l'expérience des autres et essayer de faire évoluer les règlements dans le même sens.
- Eric cite quelques exemples de compétitions qui fonctionnent bien dans les autres départements (Open sur une durée limitée, Circuit des Jeunes connectés au CFI, Top départementaux, etc…)

3. Le point sur les compétitions jeunes

Interclubs Départementaux

La phase départementale aura lieu à CESSON les 9 et 10 janvier. Pour l'instant, on ne peut pas dire grand-chose. Avant d'envisager des modifications éventuelles sur cette compétition, il est préférable d'attendre qu'elle se soit déroulée

Circuit des Jeunes :

Eric mentionne une baisse d'effectif évident sur les trois premiers tours de cette saison. Il n'y a pas vraiment d'explications, si ce n'est la baisse de licences dans les catégories concernées.

Eric entame ensuite la problématique du tableau B. Lors de la précédente CDJ, il avait été question de supprimer ce tableau dans lequel de moins en moins de joueurs sont présents. Olivier relate qu'il s'agit également de l'avis de la plupart des techniciens, avis qui a été donné lors de la dernière ETD. Par ailleurs, Katy avait proposé lors de cette ETD de créer à la place un tableau Minimes Promo.

La CDJ entérine donc :

- la suppression du tableau B
- la création d'un tableau Minimes Promo ou si le nombre d'inscrits n'était pas suffisant, l'intégration de ces minimes promo dans le tableau des benjamins promo avec la séparation en deux tableaux à partir du 2ème tour (tableaux établis par rapport au classement du 1er tour et un système de montées-descentes entre deux tours).
- Si deux tableaux benjamins promos et minimes promos différents sont créés, alors incitation au deux premiers du tableau benjamins promos à intégrer le tableau minimes promo.

Aucun autre changement n'est envisagé concernant les autres tableaux.

Championnat Jeunes par équipes :

Eric fait un rapide point sur le nombre d'équipes inscrites au Championnat Jeunes cette saison. Par rapport à l'an dernier, le nombre d'équipes est stable. En prenant dans l'ordre suivant Cad/Jun, Min/Cad et Ben/Min, on a en 1ère phase 34, 54 et 27 équipes, contre 28, 56 et 23 l'an dernier. Pour la 2ème phase, on passe à 37, 55 et 29 équipes contre 29, 64 et 26.

Par ailleurs, il rappelle le sujet de réflexion de la dernière CDJ qui consisterait à réorganiser ce championnat sur deux niveaux seulement, à savoir Benjamins/Minimes d'un côté et Cadets/Juniors de l'autre, cela dans l'intérêt de rehausser le niveau dans la 1ère division, augmenter le nombre de poules et donc rendre plus attractif et intéressant le championnat. Cela entrainera certainement une plus grande facilité pour créer des poules géographiques ce qui, à l'heure actuelle reste assez problématique dans certaines divisions.

Eric fait passer un document qu'il a pu établir concernant la répartition des jeunes participants au Championnat Jeunes sur les trois niveaux actuels du championnat. De manière générale, la conclusion est que les M1 sont plus dans le championnat B/M, les M2 et C1 dans le championnat M/C et les C2 dans le championnat C/J. Mais cela ne reflète pas forcément la répartition des équipes et ne permet pas de projeter ce que pourrait être la répartition des équipes dans la nouvelle formule envisagée.

Une discussion s'engage sur le problème de répartir dès le début de l'année les équipes sur 2ou 3 niveaux dans chaque championnat. Jusqu'à maintenant, la 1ère phase du championnat B/M ne comportait qu'un seul niveau car Eric estimait trop compliqué et aléatoire de se baser sur la saison précédente pour mettre en place une pyramide dès le début de saison. Une autre solution envisagée est donc de se confier aux dirigeants et éducateurs présents dans les clubs afin que ces derniers donnent des indications sur le niveau de leurs équipes (nouveaux joueurs ou joueurs un peu plus expérimentés ayant déjà joué en championnat la saison précédente).

Enfin, une difficulté supplémentaire apparaitra la saison prochaine si la nouvelle formule se met en place car il y aura en plus un déplacement des équipes M/C soit sur le championnat B/M, soit sur le championnat C/J, mais sans vraiment pouvoir savoir comment à l'avance. Il sera donc impossible d'indiquer aux clubs les équipes potentiellement qualifiées à tel ou tel niveau de chacun des championnats.

Anthony suggère que chaque championnat ait sa propre numérotation d'équipes. Eric pense que cela est possible.

Après cet échange sur le sujet, la CDJ soumet donc les modifications suivantes au prochain directeur :

- Mise en place de deux championnats benjamins/minimes et cadets/juniors
- Possibilité aux benjamins et aux minimes de jouer dans le championnat cadets/juniors
- Les deux championnats se dérouleront le même jour, il n'y a pas de brulage entre les championnats. Chaque championnat aura sa propre numérotation d'équipe.
- Mise en place d'une pyramide à 2 ou 3 niveaux dès le début de saison dans chaque championnat, selon le nombre d'équipes engagées, mais 3 niveaux seraient souhaitables.

Suite à cette décision, et celle concernant le Circuit des Jeunes, Eric précise que les dates du Circuit des Jeunes pourront donc de nouveau coïncider avec celles du Championnat Jeunes. Cela permettra de diminuer le nombre de journées à trouver dans le calendrier.

Critérium des Jeunes :

Eric rappelle que le Critérium des Jeunes a été maintenu cette saison pour des raisons logistiques, car nous avions acheté à l'avance le trophée qui récompense la meilleure équipe. La question se pose donc maintenant de savoir si on désire oui ou non maintenir cette compétition pour les saisons à venir.

Une discussion s'engage sans qu'un avis se dégage dans un sens ou dans l'autre. Il semble acquis qu'un des buts recherchés dans cette compétition, soit la recherche d'un esprit de club. Mais Anthony estime que la date n'est pas bien choisie car cela tombe sur une période déjà très chargée en compétitions et mobiliser les gens sur un 1er mai n'est pas forcément facile (ou du moins ne l'est plus car cette compétition a toujours été organisée sur le 1er ou le 8 mai et a tout de même accueilli plus de 300 participants à une certaine époque).

Thierry propose que, vu le peu de personnes présente en CDJ pour prendre ce type de décision, peut-être serait-il opportun de lancer une sorte de sondage à l'attention des techniciens et dirigeants de clubs pour avoir un avis plus sincère et déterminant de la part de tous. Eric soumet l'idée de faire intervenir le stagiaire Franck DENIS pour mettre ce sondage en place.

4. Point sur le CLE et les Stages

Olivier fait un rapide compte-rendu du fonctionnement du CLE. Ce dernier se déroule autour de trois séances : le lundi à CESSON, le mercredi à THORIGNE et le vendredi au CPB RAPATEL. 8 jeunes identifiés font partie du groupe CLE et sont en principe présent au moins deux fois par semaine sur ces séances. D'autres joueurs se greffent à ce groupe de manière ponctuelle pour dynamiser la séance et faire de la relance.

Olivier souligne que suite à l'avis réservé de la DRDJS concernant l'existence du CLE, Kenny a interrogé les clubs concernés par les joueurs du groupe CLE pour déterminer l'intérêt du maintien de ce CLE. La réponse des techniciens est unanime car le CLE apporte bien un complément d'heures d'entrainements à ces joueurs et ne se substitue pas aux entrainements des clubs.

Concernant les stages, trois se sont déroulés dernièrement : deux en juillet et en aout à THORIGNE et un pendant les vacances de la Toussaint à CESSON-SEVIGNE. Ils se sont globalement bien déroulés. Olivier rappelle qu'à la demande du Bureau Directeur, plus aucun stage n'est organisé à DINARD à cause des couts élevés de l'hébergement, ce qui impacterait donc également le cout du stage pour les joueurs. Il est donc préférable d'organiser ces stages en externat dans les clubs.

Olivier a également mis en place deux stages « Initiateurs du 35 » : un en juillet et un à la Toussaint, avec un effectif relativement conséquent en juillet (une douzaine de pratiquants).

Olivier informe également la CDJ de quelques réorganisations fédérales au sein de la DTN.

Lors de la dernière ETD, Katy BALCOU nouvelle responsable de la Commission Féminin était présente et Olivier résume l'ensemble des idées qu'elle a mis en avant pour essayer de promouvoir les féminines dans le CD35. L'ensemble des éducateurs présents s'engagent à soutenir ses actions.

Enfin, Olivier relate la position de l'ETD, à la demande de Kenny également présent lors de cette ETD, quant au maintien ou non du Trophée Burgiard. La position de l'ETD est claire : il faut annuler cette compétition qui bien qu'ayant subi une profonde réforme l'an dernier pour réduire la durée à une journée, reste encore couteuse aux Comités et ne semble plus répondre aux fondements initiaux de cette épreuve, les meilleurs joueurs n'étant plus présent à cette épreuve.

5. Points Divers

Eric rebondit sur le dernier point évoqué par Olivier pour informer la CDJ qu'un courrier de la Ligue a été envoyé pour demander la position de chaque Comité sur ce maintien ou non du Trophée Burgiard. Il rappelle que cette épreuve n'est pas considérée comme une épreuve Ligue, mais comme une épreuve inter-Comité « appartenant » à chacun des comités. La ligue ne supprimera cette épreuve que si une majorité de comités le décide.

Après avis de chacun, la majorité des personnes présentes est plutôt favorable à la suppression de cette épreuve. Cette position sera donc présentée au Comité Directeur qui statuera définitivement sur la position du CD35.

Anthony rebondit sur cette discussion pour donner son point de vue. Il estime que l'ensemble des compétitions n'est pas clairement identifié. Il faut absolument supprimer les compétition « inutiles » et simplifier au maximum celles que l'on garderait. La durée des épreuves est trop longue, il n'y a aucune visibilité. Il y a trop de disparité de niveau au sein même de certaines épreuves. Pour lui, le système compétitif doit être plus clair, plus simple.

Eric et Olivier estiment alors qu'apporter des critiques est certes intéressant, mais qu'elles doivent alors être accompagnées de proposition de la part de l'ETD pour des nouvelles compétitions qui répondraient à l'ensemble des problématiques évoquées. Ce n'est que par cette méthode que l'on pourra faire évoluer efficacement notre système compétitif.

Pour terminer, Eric aborde de nouveau un point déjà évoqué lors d'une précédente CDJ, concernant le nombre de jeunes qualifiés dans un tableau de catégorie supérieure aux Championnats d'Ille-et-Vilaine. Le nombre de 4 prévu au règlement n'a jamais été respecté jusqu'à présent, d'où la nécessité de revoir peut-être ce nombre et de s'y tenir. Olivier fournit pendant la réunion une simulation basée sur le nombre de points du CFI, mais Michel rétorque que désormais, il faut oublier ces points qui ne sont plus du tout utilisés que ce soit pour qualifier ou mettre en poule les joueurs (mise à part les benjamins, quoiqu'une demande soit à l'étude pour prendre en compte les points classements également pour ces benjamins au Championnat de Bretagne). Enfin, Eric souligne qu'il est également possible et peut-être plus fidèle de se base sur le nombre de points mensuels pour effectuer cette sélection. En comparant les deux listes, on s'aperçoit tout de même de quelques différences notables. Après discussion, la CDJ propose donc de maintenir ce nombre à 4 comme le règlement l'indique actuellement, mais par contre en se basant sur la situation mensuelle du mois de février, ce qui laisse le temps d'envoyer les convocations un mois avant la date habituelle de la compétition.

Fin de la CDJ : 22h40.